



**Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion**

La réunion sera ouverte par les représentants de l'Université de l'Égée et le Coordonnateur du Programme MED POL le lundi 26 mars 2007 à 9h30. La réunion est organisée à Mytilène (Grèce), à l'aimable invitation de l'Université de l'Égée et avec les obligeantes contributions de l'Université de l'Égée et du Gouvernement de la France.

**Point 2 de l'ordre du jour: Élection du Bureau**

La réunion élira un Président, deux Vice-Présidents et un Rapporteur.

**Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

L'ordre du jour provisoire (doc. UNEP(DEPI)MED WG.312/1) et l'ordre du jour provisoire annoté (doc. UNEP(DEPI) WG.312/2) seront examinés, remaniés s'il y a lieu et adoptés par la réunion. Un service d'interprétation simultanée en anglais et français sera assuré tout au long de la réunion. La réunion examinera un relevé de conclusions et recommandations, et le rapport complet sera établi par le Secrétariat à un stade ultérieur et adressé à tous les participants pour examen et observations avant son adoption.

**Point 4 de l'ordre du jour: Objet et portée de la réunion**

Le Coordonnateur du MED POL présentera brièvement l'arrière-plan, la portée et l'objet de la réunion. La réunion est organisée en application d'une recommandation de la réunion des Parties contractantes tenue à Portoroz en 2005. Concrètement, les Parties contractantes ont demandé au Secrétariat d'organiser une réunion extraordinaire des Coordonnateurs pour le MED POL chargée d'examiner expressément le projet de Document opérationnel de MED POL- Phase IV, le projet d'éléments devant servir à l'élaboration d'un nouveau texte juridiquement contraignant en prolongement du PAS actuel et le projet du Système d'information MED POL.

**Point 5 de l'ordre du jour: Examen du projet de Document opérationnel de MED POL Phase IV**

Le Secrétariat présentera le document UNEP(DEPI)MED WG.312/3 qui expose comment le Secrétariat compte mettre en œuvre le Programme MED POL-Phase IV adopté par les Parties contractantes à Portoroz en 2005. Comme ce document sera ultérieurement présenté à la réunion ordinaire des Coordonnateurs pour le MED POL qui se tiendra en juin 2007, puis ensuite à la réunion des Points focaux du PAM et enfin à la réunion des Parties contractantes pour adoption, la réunion est invitée à examiner son contenu et à fournir des indications au Secrétariat quant à d'éventuelles modifications qui lui seront apportées, s'il y a lieu, pendant ou après la réunion.

**Point 6 de l'ordre du jour : Examen des éléments devant servir à l'élaboration du texte juridiquement contraignant en vertu de l'article 15 du Protocole "tellurique" de 1996**

Le Secrétariat présentera le document UNEP(DEPI)MED WG.312/4. Le document a pour objet de lancer le processus qui aboutira, à plus ou moins longue échéance, à l'élaboration et adoption du texte juridiquement contraignant en prolongement du PAS actuel, ainsi que le prévoient les dispositions de l'article 15 du Protocole "tellurique" de 1996. Le document WG.312/4 a pour objet d'amorcer un débat sur les éléments qu'il convient de prendre en compte et les éventuelles orientations que le Secrétariat devrait suivre pour l'élaboration du texte. La réunion est invitée à examiner la proposition du Secrétariat et à fournir des indications sur la voie à suivre. Il convient de rappeler que le texte juridiquement contraignant sera soumis, pour examen et approbation, à la réunion des Parties contractantes qui se tiendra dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur du Protocole "tellurique" de 1996.

**Point 7 de l'ordre du jour: Présentation et mise en débat du projet de Système d'information MED POL**

Le MED POL a travaillé, en étroite coopération avec l'INFO/RAC, à la préparation d'un Système d'information portant sur toutes les données et informations relatives à l'évaluation et à la maîtrise de la pollution marine. Le Secrétariat présentera le document UNEP(DEPI)MED WG. 312/5, qui expose le projet d'éléments de base de gestion du Système. En outre, un représentant de l'INFO/RAC fera une présentation du Système et de ses fonctions. La réunion est invitée à examiner le projet de dispositif de gestion du Système et son fonctionnement et à formuler des observations sur son contenu. Le Secrétariat se propose, en fait, de commencer à tester le Système dès cette année afin qu'il soit pleinement opérationnel en 2008.

**Point 8 de l'ordre du jour: Questions diverses**

La réunion abordera toutes autres questions qui pourraient être soulevées par des participants ou le Secrétariat.

**Point 9 de l'ordre du jour: Conclusions et recommandations**

Un rapport complet sera établi par le Secrétariat à un stade ultérieur et adressé à tous les participants pour examen et éventuelles modifications avant son adoption, et la réunion examinera, remaniera s'il y a lieu et adoptera le projet d'un ensemble de conclusions et recommandations qui sera préparé Secrétariat sur la base des délibérations.

**Point 10 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion**

Le Président prononcera la clôture de la réunion le mercredi 28 mars à 18 heures.

## Emploi du temps

### Lundi 26 mars 2007

|                 |                     |
|-----------------|---------------------|
| 09,30 - 10,30 h | Points 1., 2. et 3. |
| 10,30 - 11,00 h | <i>Pause café</i>   |
| 11,00 - 12,45 h | Points 4. et 5.     |
| 12,45 - 14,00 h | Pause déjeuner      |
| 14,00 - 15,30 h | Point 5. (suite)    |
| 15,30 - 16,00 h | <i>Pause café</i>   |
| 16,00 - 18,00 h | Points 5. (suite)   |

### Mardi 27 mars 2007

|                 |                   |
|-----------------|-------------------|
| 09,30 - 10,30 h | Point 6.          |
| 10,30 - 11,00 h | <i>Pause café</i> |
| 11,00 - 12,45 h | Point 6. (suite)  |
| 12,45 - 14,00 h | Pause déjeuner    |
| 14,00 - 15,30 h | Point 6. (suite)  |
| 15,30 - 16,00 h | <i>Pause café</i> |
| 16,00 - 18,00 h | Point 7.          |

### Mercredi 28 mars 2007

|                 |   |
|-----------------|---|
| 09,00 - 10,30 h | Point 7.  |
| 10,30 - 11,00 h | <i>Pause café</i>   |
| 11,00 - 12,45 h | Points 7. (suite) et 8.   |
| 12,45 - 16,00 h | Pause déjeuner et préparation des Conclusions et des Recommandations par le Secrétariat |
| 16,00 - 18,00 h | Points 9. et 10.  |